



*Syndicat Intercommunal
à Vocation Multiple
du Pays des Maures
et du Golfe de Saint-Tropez*

Comité syndical

Jeudi 7 juillet 2011 - 15h

La Bastide Pisan à Cogolin

Note de présentation

Le débat d'orientation budgétaire 2011 tenu le 21 février a permis de déterminer les axes d'actions sur l'année.

Le 10 mars 2011 ont été votés le compte administratif 2010 et le budget primitif 2011, intégrant les résultats et les restes à réaliser.

L'actuel dossier présente l'état d'avancement des actions par service, des ajustements budgétaires mineurs avec l'inscription d'un programme d'investissement et une décision modificative, les délibérations.

I - Etat d'avancement des actions

1) Forêt espace rural

La programmation des travaux est répartie en deux catégories :

- Les travaux mutualisés dans le cadre du PIDAF : 438 hectares étaient inscrits au budget primitif dont :
 - 108 ha inscrits en restes à réaliser en entreprise sont terminés à ce jour ;
 - 46 ha devaient être réalisés par les APFM : seulement 7,4 ha ont été réalisés.

Des chantiers ont été refusés notamment Les Condamines à Collobrières (décisions postérieures à la programmation faite par le SIVOM). Des solutions compensatoires sont à l'étude .

- 284 ha de nouveaux programmes à réaliser en régie : à ce jour 170 ha sont terminés. Il est proposé de réaliser 13 hectares supplémentaires en régie par rapport au programme global, correspondant à des petits chantiers initialement prévus dans le programme APFM.

- 6,5 km de pistes ont été réalisés en régie par le SIVOM et 5,6 km par la régie du Conseil Général, soit au total 12 km.
- Les travaux d'urgence sont en cours de réalisation (reprise de l'assiette de pistes, curage de fossés, passage de gués). Il est proposé des travaux supplémentaires d'entretien sommaire des pistes à réaliser en régie pendant l'été non pris en compte dans le financement des travaux d'urgence.

➤ Les travaux non mutualisés : 32,35 ha étaient inscrits au budget primitif à réaliser en régie. Ces catégories de travaux non subventionnés sont réalisées à la demande des communes au coup par coup. À ce jour 72 ha sont programmés dont 53 ha sont réalisés (23 ha en entreprise). Cf. tableau en annexe état d'avancement des travaux.

Le PIDAF :

Les travaux réalisés dans le cadre du PIDAF sont financés par la mutualisation (part communale forfaitaire : 189 765 €). Une réflexion s'était engagée pour évaluer l'application de ce principe à échéance des quatre ans. Dans la perspective d'une intercommunalité à fiscalité propre regroupant les quatre maîtres d'ouvrage DFCEI du territoire, cette réflexion est interrompue compte tenu des modifications des modes de financement à venir des travaux. Les investigations actuelles s'orientent vers l'harmonisation d'un seul PIDAF sur ce territoire. La commune de Collobrières n'étant pas incluse dans le futur périmètre de la communauté de communes, pourrait bénéficier de la poursuite des travaux sur son territoire par convention, à titre transitoire.

ORPHEO : Programme de recherche : photo aérienne permettant de déterminer la densité de végétation.

Un stage doit débuter en fin de saison, pour commencer le travail prévu avec les pompiers afin de déterminer les seuils opérationnels. L'objectif est de fixer le moment à partir duquel le débroussaillage n'est plus considéré comme opérationnel (application systématique des 3 ans trop rigoureuse).

Cartographie opérationnelle : Un audit de la cartographie opérationnelle départementale a eu lieu l'an dernier. Le constat a porté également sur les autres départements de la zone sud. Ce travail a été commandité par le POle des Nouvelles Technologies (PONT). Le syndicat avait été consulté. A partir des éléments objectifs collectés, un groupe de travail départemental a été constitué, auquel le syndicat est associé, dont l'ambition est de refondre complètement la cartographie opérationnelle, pour en faire un outil «allégé» qui représente mieux la réalité du terrain.

Obligation de débroussaillage le long des voies communales : Un arrêté préfectoral récent permet, en réalisant une étude relativement simple, de se soustraire à l'obligation de débroussaillage des 10 mètres le long de certaines voies communales. Le syndicat propose de commencer ces études, afin de régulariser la situation des communes dont le linéaire de voie communale ne permet pas d'entretenir systématiquement, ces 10 mètres

Le SIVOM participe à de nombreux groupes de travail organisés par le Département, la Région, l'ASL, l'Association des Communes forestières et autres partenaires, des maîtres d'ouvrages. Une synthèse sera faite lors du comité syndical.

Forêt Modèle : Un atelier de travail Forêt Modèle s'est déroulé à Cogolin le 20 juin, organisé par le Conseil Régional. Il a permis de présenter à la Région, et aux territoires partenaires dans le cadre de Forêt Modèle (Sainte Baume et massif de l'Etoile), les perspectives de développement forestiers que le massif des Maures souhaite mettre en œuvre. Ces projets, qui concernent la valorisation des produits forestiers des Maures, doivent trouver des possibilités de financement à travers Forêt Modèle. La valorisation du matériau liège est une des perspectives les plus prometteuses, même si les marges de manœuvres financières semblent faibles.

Investissement : La pelle acquise dans le cadre d'un MAPA (livraison attendue) doit permettre à l'avenir d'être plus autonome pour l'entretien des pistes DFCI. Elle limite le recours au débroussaillage manuel le long de ces pistes. Equipée d'un grappin à bois, elle permettra également de faciliter des opérations de débardage sur sites DFCI.

Tracteur : Le syndicat envisage pour l'année prochaine de renouveler un tracteur de débroussaillage, afin de rajeunir son parc de machine et préserver sa capacité d'intervention.

Valorisation des friches agricoles dans la vallée de la Mole : Pour la commune de Cogolin et pour le SIDECM, le syndicat a monté un dossier de valorisation des friches agricoles de la vallée de la Mole. Ce dossier porte sur des parcelles acquises par les deux collectivités au titre du périmètre de préemption et d'une convention avec la SAFER. L'objectif est de conserver l'occupation agricole et de mettre à disposition de jeunes agriculteurs, du foncier intéressant dans le cadre de baux de longue durée. L'étude doit débuter prochainement, elle sera suivie de travaux. Cette démarche peut être reproduite par d'autres communes, sur des espaces valorisables en agriculture. Sachant que la Région aide aujourd'hui à l'acquisition du foncier et le Conseil Général à l'étude et aux travaux consécutifs. Cette démarche doit s'inscrire dans la durée. Cf. délibération : inscription au programme.

Environnement : filières de valorisation

(Le tableau de répartitions sera distribué en séance)

Traitement et collecte des végétaux :

Les quantités de déchets végétaux collectées sont conformes au prévisionnel.

La qualité des végétaux reste une problématique forte avec la présence de plastiques et d'indésirables, notamment sur Le Plan de la Tour ou dans les bennes de Cogolin.

Les conditions de broyage étant de plus en plus difficiles sur le dépôt actuel de Saint Tropez, l'aire de broyage commun (Saint Tropez, Gassin, Ramatuelle) doit être mise en œuvre rapidement, afin de rentrer en fonctionnement dans les meilleurs délais.

Le Syndicat propose à la commune de Gassin une aide à l'aménagement de cette aire, avec un budget maîtrisé, afin d'offrir une solution alternative, qui limitera les interventions sur Saint Tropez, où la sécurité et l'efficacité sont difficiles à préserver.

La montée en puissance du nouveau site, au fur et à mesure de son aménagement devrait diminuer progressivement les quantités traitées sur le site de Saint Tropez.

Bois Classe A :

La collecte mise en place avec la déchetterie de la Croix Valmer fonctionne correctement, les quantités progressent. La déchetterie de Ramatuelle doit s'organiser pour mettre en place ce tri.

Un des objectifs du développement de cette filière, est la valorisation des refus de criblage du compost. Cependant, les indésirables contenus dans le compost rendent très difficile, la valorisation énergétique des refus ligneux.

Le syndicat projette des investissements dans le cadre du dossier PER (Pôle d'Excellence Rurale), pour tenter d'améliorer la séparation (Cf. délibération).

La vente de compost :

A la mi année, les ventes de compost sont fortes, le prévisionnel est largement dépassé.

Les efforts déployés par le service pour améliorer sa commercialisation sont couronnés de succès. Les ventes réalisées sont en avance sur le prévisionnel.

Cependant, la qualité et la valeur du compost sont altérées par des plastiques en forme de «confettis» difficiles à éliminer ;

Filière de valorisation des boues d'épuration :

Un projet est à l'étude pour remettre en service des épandages sur Le Plan de la Tour.

Plan d'Approvisionnement Territorial (PAT) :

Le travail est commencé, des réflexions et investigations ont permis de déterminer une méthode pour évaluer la ressource chêne liège, en prenant en compte la ressource bois et liège.

Cette démarche permet de tenir compte des avancées récentes dans la pratique de

transformation de cette essence. Elle ouvre des perspectives intéressantes.

Un comité de pilotage sera organisé dans l'été, afin de désigner un opérateur pour la campagne de vérification terrain des données connues sur le chêne liège.

L'Association Maures Bois Energie :

Le chêne liège transformé en paillage trouve de plus en plus d'adeptes, les chiffres de vente progressent.

Deux nouvelles chaudières ont été inaugurées ce printemps : Ramatuelle (réseau de chaleur) et la Garde Freinet (réseau de chaleur). Les soucis de démarrage de ce réseau sont en train de se régler.

Des études de faisabilité :

- Saint Tropez (une piscine et un collège) ;
- Cogolin (2 gymnases et une école) ;
- Une réflexion qui progresse sur Grimaud et Le Plan de la Tour.

2 - Information géographique

L'objectif du service est le développement de la base de données d'informations géographiques.

Base de données existante :

- ❖ Plan cadastral (mise à jour annuel : fichier DGI) ;
- ❖ Matrice cadastrale (" ") ;
- ❖ Scan 25 IGN (mise à jour tous les 5 ans : CRIGE PACA) ;
- ❖ Photo aérienne (" ") ;
- ❖ PLU, POS (mis à jour la demande) communes et bureaux d'études ;
- ❖ ZNIEFF (DREAL PACA) ;
- ❖ Servitudes d'utilité publique SIG VAR ;
- ❖ PPRI SIG VAR ;
- ❖ Eclairage public (mise à jour à la demande) communes/prestataires ;
- ❖ Assainissement : communes/prestataires ;
- ❖ AEP : communes/prestataires ;
- ❖ DFCI (mis à jour annuel) SDISS Draguignan.

Évolutions de la base de données :

- ❖ Réseau ERDF : dossier géré en partenariat avec l'Association des maires du Var : projet de convention intercommunale ; Aucune réponse à ce jour, dossier mis entre les mains de l'AMV ;
- ❖ INAO : Institut National de l'Origine de la qualité : le zonage AOC : projet en cours ;

- ❖ Les zones susceptibles d'être soumises à autorisation de défrichement : DDTM : aucune donnée disponible à ce jour. La DDTM de Sainte-Maxime propose de numériser la donnée ;
- ❖ Plan de ville : demande de communes (Cogolin : réalisé début 2011, La Croix Valmer et La Garde Freinet : terminé) ;
- ❖ Eclairage Public : Le SYMIELEC VAR a procédé à la mise à jour des données des communes qui adhèrent à partir des données fournies par le SIVOM. Ils transféreront les fichiers prochainement afin que les communes puissent en disposer sur le SIG ;
- ❖ Numérisation des voies et de leur typologie en cours sur la commune de Grimaud ;
- ❖ Remaniement cadastral sur la commune de Grimaud ; le nouveau plan a été intégré par le service. Deux problèmes en découlent :
 - Inadéquation des fichiers MAJIC jusqu'à l'automne (période de fourniture des fichiers MAJIC par la Région) ;
 - Décalage important des données numérisées à partir du plan d'origine ce qui va entraîner notamment la renumérisation du PLU.

G. P.S - Ce matériel répond aux besoins des communes :

- Commune du Rayol-Canadel : réalisation du plan du cimetière de la commune par le personnel communal en relation avec le SIVOM ;
- Commune de Cogolin : numérotation des voies extérieures au centre ville à l'aide de la solution GPS, premier semestre 2011 ;

Cet outil est de bonne qualité et permet un travail très précis.

Il est à la disposition des services communaux à partir de cet été. Il nécessite un agent référent et un personnel disponible. La solution serait la mise à disposition d'un agent en relation avec les services des communes afin de réaliser l'ensemble de ces travaux.

Cette décision pourra être prise par la future communauté de communes.

Le service reste à la disposition des communes afin de former le personnel au relevé.

Adressage : objectif : normalisation de l'adresse : La Charte est quasiment finalisée. La réunion plénière de l'AMV devrait avoir lieu le vendredi 8 juillet prochain.

La Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours met à la disposition du SIVOM et des communes leur filaire de voies afin qu'il soit mis à jour et ne comporte pas d'erreur de dénomination. En retour, le syndicat fournira la numérotation des voies au fur et à mesure de l'état d'avancement.

La commune de Grimaud a sollicité le SIVOM afin de former un agent dans le but de réaliser la numérotation des extérieurs de la commune (juillet).

Serveur Intragéo :

L'hébergement de la solution complète d'Intragéo est à l'étude. Le transfert des données vers un hébergeur extérieur permettrait d'accroître la sécurité avec notamment des sauvegardes régulières et automatisées des données, actuellement réalisées en interne. De plus, le débit actuel ou possible en cas d'évolution de la ligne SDSL du syndicat ne suffit pas à améliorer la rapidité du produit. Les hébergeurs actuellement sont en mesure de nous proposer des débits très supérieurs à ce que le syndicat est éligible auprès des fournisseurs d'accès. Par contre la fluidité des données reste dépendante de la connexion Mairie. Malgré toutes les améliorations que pourra apporter le syndicat, si les communes ne font pas évoluer leur connexion le problème persistera.

Avec l'évolution de la gamme des produits Géosphère (Droit des sols, cimetière..), l'externalisation des données va devenir systématique. Les petites communes n'ont pas de moyens techniques et humains pour gérer ces données en locale. La commune de Grimaud a déjà fait le choix d'externaliser le cimetière, actuellement hébergé par Géosphère en attendant que le syndicat trouve une solution.

Soutien technique :

Le service reste à la disposition des communes pour un suivi technique des solutions installées dans les différents services communaux : Installation, Mise à jour et dépannage.

Ce service en direction des services communaux demande du temps au service, mais il reste essentiel dans la bonne marche des solutions déployées dans les communes.

Il pourra à terme être remplacé par un contrat sérénité auprès d'un prestataire, mais ce type de contrat reste très onéreux, il est calculé au prorata du nombre de licences.

3 - Conservatoire

L'année scolaire 2010/2011 se termine. La commission Culture s'est tenue le 20 juin et la réunion plénière avec l'ensemble de l'équipe pédagogique le 27 juin.

Le bilan global est positif.

➤ Les effectifs se stabilisent :

☞ 650 élèves «physiques» ;

☞ 2 000 élèves de classes primaires dans le cadre des interventions en milieu scolaire ;

☞ Environ 40 élèves dans les classes à horaires aménagés musique et danse CHAM et CHAD ;

☞ 50 élèves dans les classes d'orchestre à l'école : Sainte Maxime et Grimaud.

Les statistiques détaillées par département et par discipline ont été données à plusieurs reprises lors des différents comités syndicaux (9 décembre 2010, 21 février : débat d'orientation budgétaire, et 10 mars : budget primitif 2011).

Le projet d'établissement a deux ans. L'objectif de formation avec la mise en place de différents parcours est bien compris et apprécié des familles.

- L'équipe pédagogique est très impliquée et représente une véritable force de proposition. Plusieurs enseignants titulaires du diplôme d'État viennent de réussir le concours d'assistant spécialisé d'enseignement artistique (ASEA) dans la perspective d'une titularisation.
- Les projets se diversifient, le Conservatoire rayonne hors de ses murs :
 - ☞ Action en direction de différents publics : enfants handicapés (SESSAD à Cogolin), ADAPEI, maison de retraite ;
- Les manifestations ont été riches et originales avec une qualité de prestations en progrès et remarquée de tous. Au total 22 «manifestations» ont été organisées dont 5 journées complètes : table ronde et concerts orchestre à l'école en janvier à Sainte Maxime, Rencontres musicales avec les scolaires, concours de guitare, journée du piano, conférences dansées, spectacles chorégraphiques, concert des professeurs, auditions, stage d'orchestre, fête de la musique, tout cela sur l'ensemble des communes adhérentes ;
- La qualité de l'enseignement est reconnue. Plusieurs élèves ont réussi des concours d'entrée dans des structures d'enseignement artistique supérieur (Marseille, Nice) en musique et en danse classique et contemporaine.

La préparation de la rentrée scolaire 2011/2012 est en cours avec quelques nouvelles orientations :

- Réorganisation des études chorégraphiques avec un fonctionnement pédagogique différent et autonome en Danse Jazz et en Danse Classique/Contemporaine.
- Mise en place d'un Parcours Certifiant en danse Jazz ;
- Redéploiement d'heures d'enseignement en fonction des besoins dans le respect des consignes budgétaires : suppression de la classe de chant lyrique mais développement de la filière voix, ouverture de cours de contrebasse et de percussion classique.
- Développement des projets de partenariat avec l'éducation nationale.
 - ☞ Orchestre à l'école : troisième et dernière année du cycle en cours (CE2 - CM2) à Grimaud et à Sainte Maxime. Une étude est en cours pour l'ouverture de nouveaux orchestres à l'école dans différents établissements scolaire, publics et privés. Les orchestres à l'école en place participeront au rassemblement national en 2012.

☞ CHAM et CHAD : contacts en cours avec les collèges et le lycée du golfe.

➤ Projets de diffusion : 2 grandes manifestations sont programmées : «Michael Jackson» et «Les vents du sud» : projets transversaux regroupant différentes disciplines alliant musique et danse. À ces projets se rajoutent les auditions, concerts, rencontres musicales, etc., dont les dates seront précisées en septembre en fonction de la disponibilité des salles.

➤ Stage d'orchestre au printemps : rassemblement d'environ 80 élèves de toute la Région. Une problématique à ce jour non résolue : l'agrément par jeunesse et sports du lieu de séjour. Aucun centre dans le golfe Saint-Tropez ne permet l'accueil d'un groupe avec hébergement et répétition agréé jeunesse et sport. Des démarches de négociations sont en cours si l'on veut maintenir l'organisation du stage sur site (actuellement organisée au village de vacances Léo Lagrange à Ramatuelle).

➤ Parrainage Rostropovitch :

☞ Accueil en octobre d'une délégation de l'école de Saint-Pétersbourg du 24 au 27 octobre avec un concert des élèves des deux établissements le 26 octobre en soirée (reprise de la programmation du concert donné à l'issue du stage orchestre au printemps).

☞ Projet de déplacement des élèves du Conservatoire en 2012 à Saint-Pétersbourg.

L'objectif de ces rencontres est de partager des expériences entre équipes pédagogiques et élèves malgré la barrière de la langue.

➤ Développement du réseau de directeurs des Conservatoires (initié il y a deux ans par le Conservatoire Rostropovitch/Landowski) : partenariat de projet, examens en commun, répartition d'heures d'enseignement avec des professeurs en commun, etc.

4 - Arts plastiques

L'activité arts plastiques concerne les communes de Grimaud et Sainte Maxime. Elle se répartit suivant trois axes :

➤ L'enseignement du dessin et de la peinture à tout public : 16,5 heures hebdomadaires, environ 30 élèves.

Une exposition du travail des élèves a clôturé l'année scolaire avec beaucoup de succès.

➤ Les interventions en milieu scolaire : 2h hebdomadaires dans les écoles de Grimaud. Des propositions sont faites pour des interventions dans les écoles sur la commune de Sainte Maxime

➤ Des conférences -débats.

Il est proposé de reconduire l'organisation actuelle pour la rentrée prochaine ainsi que la grille tarifaire : Cf.délibération.

II - Budget

Le budget prévisionnel voté le 10 mars 2011 s'élève à 3 152 306,59 € en section de fonctionnement et 1 247 253,33 € en section d'investissement.

À ce jour aucun emprunt sur l'exercice 2011 n'a été effectué suivant l'engagement pris lors du vote du budget primitif, la ligne de trésorerie : 382 000 € est actuellement utilisée au maximum.

Une modification des inscriptions budgétaires est proposée concernant le remboursement d'une avance forfaitaire d'un montant de 3 503,68 € - Décision Modificative n°1 (Cf. Délibération).

Il est proposé en section d'investissement d'inscrire un nouveau programme : Opération 811 - Vallée de la Mole - Décision Modificative n°2 d'un montant de 12 000 € concernant l'étude de revitalisation des friches de la Vallée de La Mole sur le territoire de la commune de Cogolin.

En l'absence de résultats des demandes de subventions sollicitées en début d'année, aucune autre décision modificative n'est nécessaire à ce jour. Des ajustements de compte se feront en fin d'année.